



## Informatique

En vous inscrivant à la médiathèque il vous sera possible de consulter gratuitement Internet pendant les horaires d'ouverture. Durée maximum de 2h. Les enfants de moins de 7 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

## Animations

Tout au long de l'année la médiathèque vous propose de nombreuses animations.

La médiathèque reçoit également les écoles tout au long de l'année scolaire.



## Horaires d'ouverture



**Mardi : 17h00 - 18h30**

**Mercredi : 10h00 - 12h00  
15h00 - 18h30**

**Samedi : 10h00-12h00**

## Contact



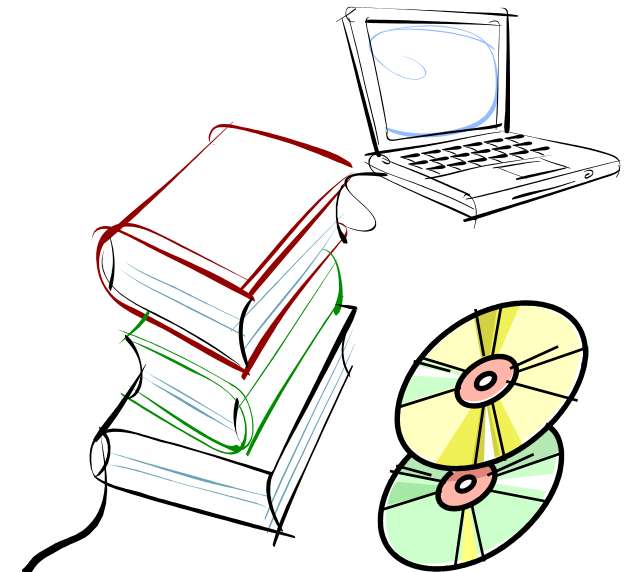
10 rue Georges Lefèvre  
02000 Mons-en-Laonnois

03.23.21.47.62

[mediatheque.glefevre@orange.fr](mailto:mediatheque.glefevre@orange.fr)

[https://www.facebook.com/  
mediatheque.georges.lefevre](https://www.facebook.com/mediatheque.georges.lefevre)

# Médiathèque Intercommunale Georges Lefèvre



Guide  
du Lecteur

## Collections

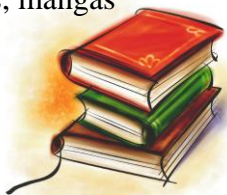
La médiathèque du Syndicat de regroupement scolaire Chailvet-Mons est un service culturel offert par 8 communes :

- Bourguignon-sous-Montbavin
- Chailveois
- Clacy et Thierret
- Laniscourt
- Molinchart
- Mons-en-Laonnois
- Royaucourt et Chailvet
- Vaucelles et Beffecourt

Elle a pour mission de répondre à tous les besoins de culture, de loisir, de formation et d'information de la population.

Pour cela, elle met à votre disposition près de 5 000 documents :

- albums et romans jeunesse
- romans, livres en gros caractères
- bande-dessinées, mangas
- documentaires
- périodiques
- CD, DVD



## La Bibliothèque Départementale

Notre partenaire, la Bibliothèque Départementale de l'Aisne permet le renouvellement régulier de tous ces documents.

Il est également possible de commander et réserver des documents, grâce à la navette mensuelle de la Bibliothèque



Départementale. Pour bénéficier de ce service gratuit, adressez-vous à l'accueil. Vous pouvez consulter le catalogue de la BDA à l'adresse suivante : <https://lecturepublique.aisne.com/>

## Inscription



L'inscription à la médiathèque est **gratuite**.

La consultation sur place est libre et gratuite. Pour pouvoir emprunter des documents une inscription est nécessaire. Pour les mineurs, l'inscription devra s'effectuer avec le responsable légal.

Chaque personne inscrite recevra une carte de lecteur.

**Le Règlement Intérieur et La Charte informatique sont affichés dans la médiathèque.  
Tout inscrit accepte de s'y conformer.**

## Prêt

Chaque usager peut emprunter :

- 3 livres
  - 2 CD
  - 1 DVD
- } Pour une durée de 21 jours

La réservation des documents déjà prêtés est possible.



Tous ces documents sont à votre disposition, mais il ne faut pas oublier que d'autres lecteurs les attendent.

Respectez les dates de retour. Il est cependant possible de prolonger la durée du prêt d'un document, sauf si celui-ci est réservé par un autre lecteur.

Prenez soin des documents. Tout document détérioré ou perdu devra être racheté ou remplacé par un autre ouvrage (utile à la médiathèque) s'il est épuisé.

Les encyclopédies, dictionnaires et livres de références sont à consulter sur place.